

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de NAVARRENX,

- Vu la décision du Maire en date du 01/07/2021 décidant la création de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de courts de tennis,
- Vu l'arrêté municipal en date du 08/06/2021 instituant la régie de recettes susvisée,
- Vu l'arrêté municipal n° AM2024/RG01 en date du 23/09/2024 nommant Mme COUPEAUD MATTEI Florence régisseur de la régie de recettes susvisée et nommant Mme Clara LALLIER régisseur suppléant à compter du 23/09/2024,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02/09/2026 mettant fin à la régie de recettes susvisée,
- Vu l'avis conforme émis par le comptable municipal en date du 27/08/2026,

ARRÊTE

Article 1er : Il est mis fin aux fonctions de Mme COUPEAUD MATTEI Florence, régisseur titulaire et Mme LALLIER Clara, régisseur suppléant de la régie de recettes instituée auprès de la Commune de NAVARRENX pour l'encaissement des produits de courts de tennis.

Article 2e : Mme COUPEAUD MATTEI Florence et Mme LALLIER Clara remettront tous les documents et pièces comptables, ainsi que les fonds éventuels au receveur municipal.

Article 3e : Copie du présent arrêté, qui fera l'objet de la publicité requise, sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète pour l'arrondissement de OLORON-SAINTE-MARIE,
- Monsieur le Receveur Municipal.

Fait le 02 septembre 2026

Le Maire,
Nadine BARTHE

